

**Le magazine
d'informations
Décembre
2024**

*Magazinoù
kelaouiñ ar
Ploueg ar Trev*



Bonnes fêtes de fin d'année

P.8



**AUTOUR DE
LA MAIRIE**

P.14



**SOBRIÉTÉ
& LOGEMENT**

P.17



**DU CÔTÉ
DE LA NATURE**

P.21



**AVEC NOS
ASSOCIATIONS**

SOMMAIRE

. Éditorial du Maire, par Vincent Le Meaux	03
. Plouëc en bref	04
. Autour de l'école	06
. Autour de la Mairie	07
. Mot de la minorité	10
. Au cœur des solidarités	11
. De l'animation et des loisirs	12
. Sobriété et logement au cœur de l'urbanisme	13
. Du côté de la nature	17
. Bons gestes et informations utiles	20
. Avec nos associations	21
. Calendrier des associations	25
. République et mémoire	26

Comment S'INFORMER

- Site internet: www.plouecdutrieux.fr
- Bulletin d'information générale
- Panneau d'affichage communal

Petit MEMO utile

Permanences des élus :

- Le maire : le samedi, tous les quinze jours de 8h30 à 10h00, ou sur rdv
- Les adjoints et conseillers délégués sur rendez-vous : les mardi matin et après-midi ; jeudi matin.
- Il est conseillé de prendre contact avec le secrétariat de mairie.

La mairie est ouverte :

- Lundi : 8h15 – 12h00 et 13h30 – 16h30
 - Mardi et Mercredi : 08:15 – 12:00
 - (fermé l'après-midi)
 - Jeudi et Vendredi : 08h15 – 12h00 et 13h30 - 16h30
 - Samedi et Dimanche fermé
- 02.96.95.62.45**
mairie.de.plouec.du.trieux@orange.fr
www.plouecdutrieux.fr

La bibliothèque est ouverte :

- Mercredi et samedi de 10h00 à 12h00
- 06.82.08.51.16**
nelly.boutterin@wanadoo.fr

La déchèterie est ouverte :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- 02.96.95.10.02**
dechets@guingamp-paimpol.bzh

La Poste est ouverte :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h30 à 12h00 (Lettres, petits objets, Colissimo, Chronopost)

Guingamp Paimpol Agglomération est ouverte :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Accueil du public :
 11 rue de la Trinité - Guingamp
02.96.13.59.59
accueil@guingamp-paimpol.bzh

ÉDITORIAL DU MAIRE

par Vincent Le Meaux

“ *Garantir les services de proximité.
Améliorer le cadre de votre vie.* ”

Madame, Monsieur,
Chères Plouëcoises,
Chers Plouëcois,

L'année 2024 a été très chargée, comme je vous l'annonçais lors de la cérémonie conviviale du samedi 6 janvier 2024. J'ai conduit tout au long de l'année, avec les collègues élus et les services municipaux les nombreux chantiers qui se concrétisent. En cette fin d'année, j'ai donc le plaisir de vous annoncer que ces chantiers sont aujourd'hui bien avancés voire aboutis :

- le lancement de la 2^{ème} phase d'aménagement du bourg (route de Squiffiec),
- la création de la cuisine centrale municipale,
- la réflexion stratégique urbaine et foncière des îlots des écoliers et du Trieux,
- la création d'une micro-crèche,
- la construction de bureau pour le service technique,
- l'accompagnement de la fin d'activité de la carrière de Châteaulin,
- le renouvellement du réseau électrique,
- la création d'une programmation culturelle à la bibliothèque,
- la mise en conformité des deux cimetières,
- les travaux d'entretien et d'acquisition de matériel à la Mairie et à la Salle Multifonctions Socioculturelle...

Tous les chantiers que j'ai annoncés en 2020, ne sont cependant pas tous terminés ou engagés. Les deux années de crise sanitaire ont bloqué beaucoup de nos envies. Nous devons donc déjà les prévoir sur le prochain mandat 2026/2032 pour les mettre en route ! Vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour mener à bien ces transformations nécessaires pour accompagner la transition écologique, économique et sociale de notre commune.

Notre rôle est d'améliorer le cadre de notre vie à Plouëc, sans oublier que nous vivons dans une société à bien des égards, tendue voire énermée. Un sujet nous préoccupe : l'accès à la santé.



Depuis plusieurs mois, avec les élu.e.s de l'agglomération et des communes, je suis à la tête d'une série d'actions et d'initiatives menées en lien direct

avec les professionnels de santé, les organisations syndicales, le comité de défense de l'hôpital de Guingamp et d'autres citoyennes et citoyens engagés pour le maintien d'un système de santé de qualité. Les tentatives de faire accepter une partie ou l'ensemble des solutions trouvées pour maintenir l'hôpital de Guingamp en hôpital de plein exercice, n'ont pas encore trouvé de réponses satisfaisantes de l'Agence Régionale de Santé. La situation de l'hôpital de Guingamp doit vite trouver des solutions pérennes pour l'ensemble de ses services. Une réunion très importante aura lieu en cette fin d'année 2024.

Garantir les services en proximité, écouter et débattre avec nos concitoyens, améliorer le cadre de votre vie, ce sont quelques objectifs que nous allons amplifier en 2025 ! Je veux en particulier remercier l'ensemble des élus du Conseil municipal pour son engagement et les agents municipaux pour la qualité de leur mission au service du Public.

Ainsi en 2025, vous pourrez compter sur notre engagement, comme nous comptons sur votre participation à la vie de notre belle commune de Plouëc-du-Trieux.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le samedi 11 janvier 2025 à 18h00 à la salle multifonctions socioculturelle.

Vincent LE MEAUX

PLOUËC en bref

Plouëc passe à la radio...

Plouëc est passée sur Bretagne 5 cette semaine dans l'émission de Nathalie Villalon // DESTINATION COMMUNE. Voici les 5 liens du podcast de : « Destination commune » d'interview du Maire, Vincent Le Meaux.

- <https://www.bretagne5.fr/podcasts/plouec-du-trieux-15>
- <https://www.bretagne5.fr/podcasts/plouec-du-trieux-25>
- <https://www.bretagne5.fr/podcasts/plouec-du-trieux-35>
- <https://www.bretagne5.fr/podcasts/plouec-du-trieux-45>
- <https://www.bretagne5.fr/podcasts/plouec-du-trieux-55>



Plouëc passe au journal télé...

Une équipe de journaliste de France 2 était à Plouëc le samedi 28 septembre au sujet de l'accès aux soins et les déserts médicaux. Elle a poursuivi toute la journée son reportage dans le Trégor. Merci à Anne, Marie-Andrée et René-Loïc pour leur témoignage.

Édition du lundi 30 septembre 2024 en replay - Journal 20h00 à la 46^{ème} minute du journal



Sur www.plouecdutrieux.fr

Notre site internet est au service des plouëcois et plouëcoises pour leur apporter des renseignements administratifs et des informations sur la vie quotidienne de notre commune ainsi que des actualités. Il est aussi une vitrine de notre commune sur le web.



Avec nos amis de Plévin !

Dans le cadre du jumelage avec Plouëc-du-Trieux, les Plévinnois avaient fait le déplacement le dimanche 28 avril et ils ont rendu la politesse en invitant leurs amis trégorrois, cette fois, le dimanche 1er septembre.

Les Plouëcois présents ont vécu une belle journée ce 01 septembre 2024 avec de belles balades.

Ce fut le jour de la randonnée annuelle organisée par l'association locale Hentou Ar Mein Glaz. Mais ils ont apprécié aussi un repas de midi copieux : apéritif dinatoire, rôti de porc/pommes de terre rissolées, tarte aux pommes.

Après le déjeuner, les Plouëcois inscrits ont visité le musée et l'abbaye de LANGONNET.



Les Plouëcois à Plévin le dimanche 01 septembre





Les belles calandres sont passées par chez nous !

Le 42e Tour de Bretagne des véhicules anciens est passée par Plouëc. Ce fut l'occasion d'admirer les belles mécaniques qui passèrent dans le bourg le dimanche 19 mai à partir de 15h30 jusqu'à 18h30 venant de Pontrieux.

Du nouveau chez nos commerçants et artisans

SARL LK Motoculture

Monsieur Kevin Chapeau

Contact : tél. 07 81 22 58 27

Rue des Genêts - PLOUËC DU TRIEUX :

Pour tous travaux de réparation de motoculture (tracteur tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, taille-haie, etc.), à domicile, dans un rayon de 30 km, autour de Plouëc-du-Trieux



Couleur Glaz



Peinte décoratrice, Anne Le Berre réalise tous les travaux de peinture intérieure. Elle est spécialiste des enduits à la chaux de tradition italienne (stuc, mar-morino) ; Elle est répertoriée dans les Métiers d'art pour toute une partie artistique de son travail : les décors et les trompe-l'œil, les patines qu'elle réalise sur toutes sortes de supports (murs, meubles).

Secteur Trégor-Goëlo-Pays de Guingamp

Couleur Glaz - Tél 07 82 60 34 80

www.couleurglaz.fr - couleurglaz@gmail.com

Suivez-moi sur les réseaux ! (FB, Instagram, LinkedIn)

Carte Blanche

Sandra Jacquelin, graphiste spécialisée dans l'identité visuelle des entreprises et des particuliers. Elle conçoit des logos, des cartes de visite, des sites internet, des flyers, ainsi que des supports de communication variés tels que des banderoles, des panneaux, du textile et des objets personnalisés. Son approche créative s'adapte aux besoins spécifiques de chaque client. Elle travaille également avec les particuliers pour des faire-part ou des vêtements personnalisés. Avec Carte Blanche, chaque projet prend vie selon vos envies et votre univers.

carteblanche-graphiste.fr - Tel : 06 02 72 30 85



CARTE BLANCHE

AUTOUR de l'ÉCOLE

L'école Erik Orsenna

L'école accueille à ce jour 71 élèves de la maternelle, de la Très Petite Section jusqu'au Cours Préparatoire. Les enfants ont fait une bonne rentrée scolaire !

À l'école Erik Orsenna, tout était prêt pour accueillir les élèves inscrits à l'école communale. La commune a encore bien fait les choses pour rendre agréable la vie des écoliers et elle remercie équipes pédagogiques et périscolaires pour leur accueil et bienveillance.

Les repas :

Sur l'année scolaire 2023/2024, la commune a recruté un cuisinier, M. Guillou Jacky, responsable de la cuisine centrale mutualisée depuis son ouverture en mars 2024. L'équipe composée du cuisinier de Sandrine Le Négaret et de Yann Le Droumaguet prend de plus en plus plaisir à confectionner à livrer les plats ! Merci à l'Europe, à l'Etat, à l'agglomération pour leur soutien financier.

La cuisine centrale mutualisée assure les repas, toute l'année, pour les écoles Erik Orsenna de Plouëc du Trieux et des korrigans de Pontrieux, ainsi que l'ALSH de Pontrieux, par le biais d'un portage en liaison chaude assuré par Yann Le Droumaguet.

Une enquête de satisfaction concernant les repas, a été menée auprès des parents en juin 2024. Le résultat de celle-ci est très positif. Celle-ci a été validée lors du conseil municipal du 6 novembre 2024 et sera transmise aux familles.

Les tarifs 2023/2024 ont été reconduits pour l'année 2024/2025.

Un nouveau Centre de Loisirs sur le site de l'école Erik Orsenna 2024 :

Après échanges et accord avec le service enfance-jeunesse de l'agglomération Guingamp-Paimpol la commune a validé le principe d'accueil des plus jeunes enfants sur Plouëc du Trieux durant les petites vacances scolaires hormis celles de fin d'année. Ce dispositif permet d'accueillir un plus grand nombre d'enfants et d'optimiser le service de restauration et les locaux du groupe scolaire.

Ce service accueille entre 40 et 50 enfants à chaque période de vacances.

Accueil de Loisirs « La Garderie » :

À la rentrée 2024/2025, une nouvelle organisation de « La Garderie » a été mise en place : ce service est dirigé par Mme Richard, titulaire du BAFD, ainsi que Mme Le Jeune Frédérique et Mme Le Négaret Sandrine. Nous rappelons les horaires d'ouverture et de fermeture de la garderie scolaire (de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30). Les réservations pour les inscriptions se font par la plateforme 3D ouest, depuis mars 2024.

Les tarifs 2023/2024 ont été reconduits pour l'année 2024/2025.

Beaucoup d'activités y sont réalisées pour les enfants.

Projets 2024-2025 :

Nous souhaitons mettre en place des projets intergénérationnels en lien avec le service périscolaire et l'ALSH de Pontrieux. Ceux-ci seront discutés en 2025 par les partenaires concernés.

Aide aux devoirs :

4 personnes se sont proposées pour aider les jeunes de notre commune à faire leurs devoirs. Tout enfant plouëcois du CP jusqu'au CM2 peut avoir accès à cette aide bénévole qui sera mise en place en janvier 2025.

Un don aux enfants de l'école publique :

La municipalité remercie Monsieur Pearson pour un don de 500 € versé à la commune. Il a demandé que cette somme soit investie pour le bien des enfants de l'école communale. Le Maire lui adresse un courrier et un présent en guise de remerciement de la commune.

AUTOUR de la MAIRIE

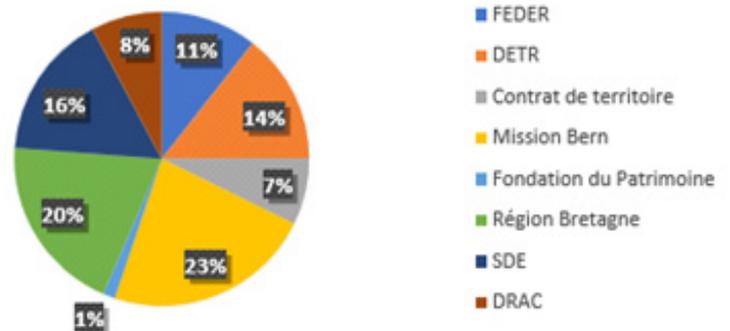
Finances et marchés Publics

2024 une année budgétaire presque finie, un solde 2023 plus que satisfaisant : 347 000 euros, et des demandes de subvention validées même si elles ne sont pas encore toutes perçues. Un budget par ailleurs voté à l'unanimité du conseil municipal. Concernant les projets :

- Restauration de la gare,
- aménagement du bourg phase II,
- cuisine centrale mutualisée,
- effacement des réseaux

un montant de 755 000 euros a ou va être perçu. Vous en trouverez le détail dans le graphique ci-contre :

Répartition des subventions perçues ou à percevoir



✓ Cela nous a permis un bel investissement au restaurant municipal qui nous démontre avec son personnel que l'on peut faire du bon et bien manger lorsque l'on s'en donne les moyens. Nous avons profité du recrutement de notre nouveau cuisinier et des modifications de planning du personnel des écoles (dues à l'application des directives préfectorales sur la durée annuelle du travail) pour réaliser les repas du centre aéré chaque mercredi ainsi que durant la période estivale et les petites vacances scolaires. Ainsi la cuisine du restaurant scolaire fonctionne 5 jours sur 7 et 50 semaines sur 52.

✓ Le centre aéré par ailleurs à saturation sur le site de Pontrieux est ainsi dédoublé, accueillant sur les locaux de l'école Erik Orsenna la petite enfance soit 50 à 60 enfants. Cela permet au service « petite enfance » de l'agglomération d'accepter toutes les demandes d'inscription des parents.

✓ La deuxième tranche d'aménagement du bourg doit se terminer avant le printemps 2025, reportant la partie Prat Blouch qui n'avait pas l'assentiment de ses riverains sur le projet défini, et qui aurait été rapidement impactée par l'aménagement à venir près de l'école. Par le fait nous avons donc revu l'appel d'offre qui a impacté le calendrier.

Ces réalisations ont été réalisées sans modifier les taux d'imposition depuis 2015.

Les seuls changements sont imputables à la révision des bases qui est décidée par l'Etat.

N'en déplaise au Ministre des Finances démissionnaire la commune de Plouëc du Trieux comme beaucoup d'autres n'impacte pas les déficits de l'Etat puisqu'elle vote ses budgets à l'équilibre et n'emprunte pas pour financer le remboursement de sa dette et de ses budgets déficitaires. À bon entendeur...

Budget fonctionnement 2024



Budget Investissement 2024



■ budget fonctionnement ■ report fonctionnement 2023

■ budget investissement ■ report investissement 2023

Fin du réseau téléphonique « cuivre »

C'est la fin de l'ancien réseau télécom. Cette info nous a été communiqué par ORANGE réseaux. Orange prépare à horizon janvier 2028, le retrait du réseau CUIVRE sur le territoire communal. La commune vient d'être informée et sollicitée pour avis. Merci de faire remonter vos préoccupations en Mairie.

https://youtu.be/YTMV6BW623Y?si=jFnX9gUBr_t3ZaFD



Des nouveaux locaux pour les agents du service technique

Le nouveau local du service technique est opérationnel depuis le jeudi 11 juillet 2024. Attendu depuis 10 ans, c'est un espace fonctionnel comprenant des sanitaires, douches, vestiaires et une salle de réunion. Désormais, les trois agents polyvalents ont des conditions de travail normales. La dépense pour le budget communal s'élève à 67.000 € sans valorisation des travaux effectués en régie par les agents techniques.

Halte aux violences verbales

La mairie de PLOUËC DU TRIEUX a été fermée le mercredi 5 juin 2024 pour dénoncer un comportement irrespectueux et incivil. Des propos injurieux ont été proférés ce matin-là en Mairie par un administré Plouëcois contre les agents communaux, au sujet de l'entretien du bourg. L'ensemble du personnel et les élus sont choqués par les propos injustes, humiliants et intolérables tenus contre les fonctionnaires. Comme il le fait systématiquement, le Maire, Officier de Police Judiciaire, signale ces agissements au Procureur de la République et à la Gendarmerie de Pontrieux.



Panneau d'annonces associatives et municipales

La Mairie a mis en place des panneaux d'annonce municipale et associative, installés par le service technique ceci afin d'éviter la pose intempestive de palettes et autres communications sur le domaine départemental.

Demande d'achat d'un délaissé communal

Après conciliation entre les différents propriétaires des parcelles attenantes à la voie communale de Coat ar Zant, les élus ont décidé de lancer une enquête publique pour décider ou non de la vente d'une voie communale inutilisée depuis 40 ans. Le lancement de l'enquête publique préalable à une éventuelle procédure de déclassement se réalisera en janvier 2025. Tous les riverains concernés ou les administrés Plouëcois pourront s'exprimer lors de l'enquête publique. Un commissaire enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif de Rennes.

Achat de la maison Le Goff, 2 rue de la mairie

Les conseillers municipaux ont, sur proposition du maire qui a exercé son droit de préemption Urbain, validé l'acquisition de la petite maison située entre la station-service et de la maison des associations communales. En effet, un acquéreur pouvait acheter cette maison dont une partie de la parcelle sert à l'accessibilité de toutes les propriétés situées en arrière de la parcelle achetée par la commune. Sans cette acquisition, les élus ont jugé que des difficultés juridiques de servitude privée aurait pu survenir rendant complexe, cette accessibilité au fond de jardin et aux propriétés enclavées. Aujourd'hui, propriété de la commune, cette parcelle ne sera donc plus une entrave pour la valorisation et l'urbanisation des parcelles privées situées en retrait de la rue de la mairie.



Les principales délibérations du Conseil municipal

✓ Conseil Municipal du 20 septembre 2023

- Bâtiments communaux : Convention SDE 22 pour l'accompagnement de projet photovoltaïque
- Urbanisme : Déclaration d'intention d'aliéner rue du Trieux
- Solidarité : Motion de soutien aux Ehpad

✓ Conseil Municipal du 23 novembre 2023

- Affaires sociales : Action de solidarité fin d'année 2023
- Repas des aînés – Tarifs
- Travaux publics - SDE22- Proposition passage candélabres en LED
 - * Effacement de réseaux Poulopry/Kermerrien – demande de subventions
 - * Portails ancien cimetière – demande de subvention
 - * Aménagement du bourg – demande de subventions
- Organisation des services - Cuisine mutualisée - Mise en place du projet et demande de subventions
- Finances : Cuisine mutualisée - Création d'un budget annexe
- Ressources humaines - Création de poste
- Ressources humaines - Adhésion au contrat de groupe assurance statutaire
- Référent déontologue - Nomination d'un référent pour les élus locaux
- Patrimoine communal - Maison du 2 rue du Trieux - avis des domaines

✓ Conseil Municipal du 21 décembre 2023

- Aménagement du bourg - Approbation et présentation du projet
- Affaires scolaires - Charges scolaires – Participation des communes
- Affaires scolaires - Frais de fonctionnement école privée
- Affaires scolaires - Adhésion au programme Watty
- Finances - Dépenses d'investissement avant le vote budget
- Finances - Révision tarif du loyer logement ex-La Poste
- Finances - Révisions des tarifs : concessions, location de salles, forfait ménage, chauffage, cantine, garderie, photocopies,
- Finances - Exonération fiscale agriculture biologique
- Finances - Subvention dons d'organes

✓ Conseil Municipal du 23 février 2024

- Finances - Comptes de gestion 2023
- Finances - Comptes administratif 2023
- Finances - Affectation du résultat 2023
- Budgets primitifs 2024
- Finances - M57 autorisation annuelle d'effectuer des virements de crédit
- Finances - Tarification salle multifonctions socioculturelle
- Ressources humaines - Nouvel organigramme des services
- Ressources humaines - Modification du tableau des effectifs
- Ressources humaines - Information sur les services (technique, ACM, Cuisine centrale)
- Action sociale - Vente de bois
- Aménagement du bourg - Effacement de réseaux – Demande de subvention contrat de territoire
- Effacement de réseaux – Contrat de territoire
- Maîtrise d'œuvre – Avenant cabinets Quarta/Horizon
- Kéranguéré – Demande d'acquisition d'un délaissé communal
- Carte scolaire – Motion de soutien
- Cuisine centrale mutualisée – Subvention leader

✓ Conseil Municipal du 15 avril 2024

- Jeunesse – Mission argent de poche
- Patrimoine communal – Vente d'un délaissé
- Crèche – Travaux de raccordement
- Aménagement local public – Equarissage/chasse
- Chemins de randonnées – Modification de circuit suite à nouvelles conventions
- Finances – Fiscalité locale
- Finances - Budget cuisine centrale mutualisée – DM1
- Finances – Logement de l'école – participation aux charges

✓ Conseil Municipal du 30 mai 2024

- Associations - Attribution des subventions
- Patrimoine communal - Régularisation d'un délaissé communal
- Convention de prêt d'un local pour le Service Public Equarrissage
- Convention autorisation de passage pour l'Écoulement eaux pluviales
- Finances - Suppression et création de Régies communales
- Ressources humaines - Modification du régime indemnitaire des agents communaux
- Ressources humaines - Mise en place du télétravail
- Ressources humaines - Mise à disposition des agents communaux
- Révision règlement intérieur cantine/garderie
- Convention de gestion pour l'exercice de la compétence des eaux pluviales urbaines
- Convention de mise à disposition de locaux et de personnel avec Guingamp Paimpol Agglomération pour la création d'un ALSH à Plouëc-du-Trieux

✓ Conseil Municipal du 30 septembre 2024

- Associations extérieures – Mise en place d'un tarif horaire de location
- Frelons asiatiques - Destruction de nids – participation communale
- Lotissement de Tren Bihan – devis éclairage public et voirie
- Bâtiment de la mairie – Devis réfection toiture
- Domaine public – Délaissé communal – voie communale de Coat ar Zan
- Ressources humaines – Ratio avancement de grade
- Ressources humaines – Mise à jour du tableau des effectifs
- Affaires scolaires – Avenant CAF – convention d'objectifs et de financement
- Affaires scolaires – Renouvellement cantine à 1€ et avenant EGALIM
- Cimetières communaux – Mise en place d'un règlement intérieur
- Vente du clos du verger – Délégation de pouvoir pour mise en vente
- ALSH - Convention de mise à disposition locaux et agents communaux
- Phase 2 aménagement du bourg – Décision commission appel d'offres
- Revitalisation du centre bourg – Point d'étape sur l'étude de revitalisation et nouvelle convention EPFR

✓ Conseil Municipal du 6 novembre 2024

- Associations extérieures – Mise en place d'un tarif horaire pour les frais de chauffage
- Bibliothèque municipale – Bilan d'activité et programme des animations
- Action de solidarité – Action de solidarité fin d'année 2024
- Action de solidarité – Tarif repas des aînés
- Domaine public – Classement et longueur voirie communale
- Affaires scolaires – Présentation du 1er rapport cuisine centrale mutualisée
- Clos du Verger – Vente et convention de servitude
- Appartement de la Poste - Délégation de pouvoir pour mise en vente

Mot de la minorité

2024 se termine. Durant toute cette année, nous nous sommes appliqués à participer à chaque fois que nous étions sollicités (conseils-commissions-réunions d'information).

Mais à trois que pouvons-nous faire et sommes-nous entendus ?

Nous nous sommes aussi investis dans diverses associations.

Bonjour 2025, nous continuerons à être à votre écoute et à participer activement à la vie communale.

Recevez nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Bien à Vous.

Claude Le Bourdonnec, Brigitte Herviou, Jean-Claude Droumaguet

Au COEUR des SOLIDARITÉS

Repas des aînés

Le repas annuel a été offert par la Municipalité aux aînés de 70 ans et plus le samedi 7 décembre 2024 à partir de 12h30 à la salle multifonctions.

La mairie a invité toutes les personnes par courrier et le repas a été préparé par la cuisine centrale communale et a été servi par six étudiants du Lycée public La Closerie de Saint-Quay-Portrieux à la salle multifonctions.

La journée était animée par Christophe THERIN. Les personnes invalides ou malades ont reçu un colis.



BUSPLUS

LE BUS SUR MESURE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION



, AU SERVICE DE TOUS, RÉSIDENTS A L'ANNEE OU VISITEURS !

Un service de transport à domicile

Guingamp-Paimpol Mobilité est à Plouëc !

La prise en charge des voyageurs par le mini-bus s'effectue au domicile ou à l'adresse choisie (sur une des communes du territoire). La dépose s'effectuera parmi l'un des arrêts proposés pour desservir : les marchés hebdomadaires, gares, centres bourgs, commerces, administrations.

TARIFS :

- 1 € le voyage soit 2 € l'aller/retour
- 8 € le titre 10 voyages (avec la carte KorriGo)

Correspondance gratuite pendant 2 heures avec les lignes 1,2,3 sur Guingamp et la ligne 24 sur Paimpol

Don d'organes

Plouëc fait partie des 700 communes et villes Ambassadrices du Don d'Organes, un réseau solidaire grandissant et porteur d'espoir.



Groupement d'achat solidaire

La commune propose aux particuliers possesseurs de troncs d'arbre de réaliser avec la Mairie, un groupement pour faire venir une scierie mobile sur la commune. Il faut une quantité de bois équivalente à 10 m³ pour accéder à cette prestation qui peut produire des planches bien calibrées pour d'éventuels travaux personnels.

La commune dispose d'un tronc de chêne d'une contenance de 5 m³.

De l'ANIMATION et des LOISIRS

La lecture pour tous

Le Conseil municipal a validé le rapport d'activité de bibliothèque municipale :

- Adhérents : gratuité, 146 personnes actives (de Plouëc et extérieures à la commune), les élèves de l'école, les enfants du Centre de Loisirs (pendant les vacances scolaires), le Relai Parents-Enfants et de la garderie municipale ;
- Stock : 3.300 livres, dont 700 prêtés par la Bibliothèque des Côtes d'Armor qui passe 2 fois par an pour Bibliobus et 1 fois par mois pour la Navette de la BCA22 ;
- Animations : Plusieurs ateliers programmés tout au long de l'année comme : la fête des parents, Pâques, Halloween et Noël.



Des animations culturelles ont eu lieu cet automne :

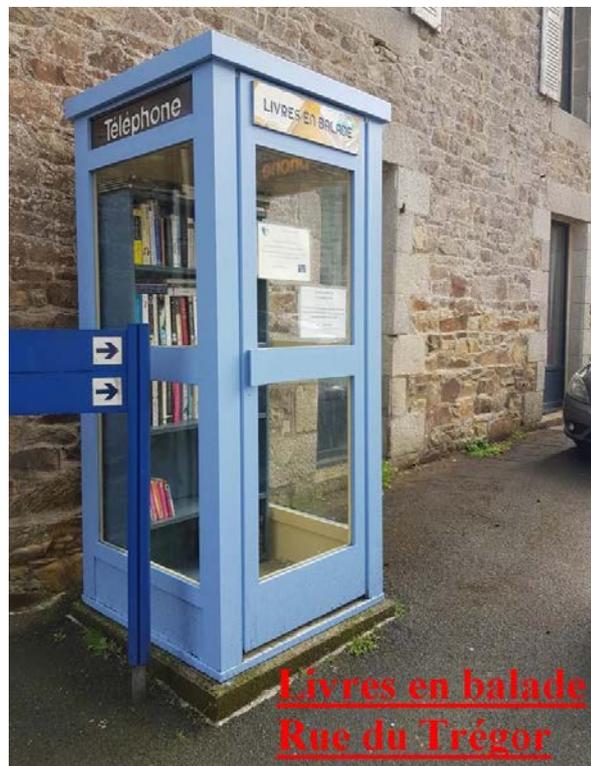
- Vendredi 11 octobre : Une soupe et aux livres
- Samedi 12 octobre : Présentation des 2 livres de Nicole Hoarau
- Mercredi 16 octobre : Atelier Halloween pour les enfants
- Samedi 26 octobre : Présentation du livre d'Hanneke et Erwin des jardins de Kerfouler
- Samedi 16 novembre : Atelier floral d'Hanneke
- Samedi 23 novembre : Atelier Fils de fer animé par Laurence Maillard

Des animations culturelles cet hiver à la salle multifonctions socioculturelles :

- Mercredi 11 décembre de 14h à 16h : atelier de Noël
- Samedi 14 décembre de 14h à 16h : atelier de Noël
- Mercredi 18 décembre à partir de 18h : Concert de Noël de l'école de musique de l'Agglomération – gratuit
- Mercredi 27 décembre à partir de 17 h : Conte pour la famille - gratuit

Le conseil propose les animations suivantes pour le premier semestre 2025 :

- Après-midi jeux de société pour les enfants et parents ;
- Soirée « Conte » Adulte et Enfants ;
- Lien intergénérationnel entre le Club d'anciens et le CLSH ;
- Création d'un fond de livres breton.



Réflexion 2025-2045 : « Îlot des écoliers » & « Îlot du Trieux »

À plusieurs reprises entre 2019 et 2023, la Municipalité a invité les habitants de la commune à venir s'exprimer sur le développement du bourg.

Avec la contrainte écologique de préservation des zones agricoles et naturelles, les réflexions ont amené les conseillers municipaux à se concentrer sur deux secteurs repérés pour permettre l'accueil de nouvelles familles à Plouëc : l'îlot des Ecoliers et l'îlot du Trieux. Le vendredi 15 novembre, une soixante de plouëcois.e.s sont venus débattre avec le cabinet COBA de Nantes sur ses propositions d'orientations stratégiques urbaines et foncière 2030-2040.

Secteur « ÎLOT DES ÉCOLIERS » - Horizon 2030

C'est un secteur en forte évolution : nouvelle école, nouveaux aménagements, nouvelle micro-crèche, cuisine centrale. Ce secteur est le « Quartier des familles » par opposition aux secteurs historiques (la gare et la Belle Eglise). Il permet d'installer des familles nouvelles avec des petits jardins et une ambiance arborée.



Secteur « ÎLOT DU TRIEUX » - Horizon 2045

C'est un secteur en centralité à proximité des commerces, des services publics et associatifs. Des propriétés sont inoccupées depuis plusieurs années ; des parcelles non-construites ou des fonds de jardin sont inaccessibles. Des idées ont émergé comme une résidence senior qui permettrait de parfaire le parcours résidentiel, des locaux commerciaux neufs en lien avec les commerçants actuels, du logement adapté pour des jeunes gens ou des personnes âgées. L'étude sur ce secteur étant complexe, les esquisses évoluent en fonction des discussions et des impératifs réglementaires.

On investit dans tous les quartiers de Plouëc

Aménagement de la rue de Poulopry, de Coat ar Zant et de la Forge, route de Squiffiec

La phase 2 (sur 4 phases) de l'aménagement et l'embellissement du bourg se poursuivent. Le conseil a validé à l'unanimité la consultation lancée la 2e phase de travaux d'aménagement. Elle concerne le sud du Bourg et précisément la rue de Poulopry et la rue de la Forge. Les élus ont attribué le lot N°1 – Voirie et réseaux à l'entreprise COLAS de PLOUMAGOAR - pour la somme de 253 879.01€ HT soit 304 654.81 € TTC. Les élus ont attribué le lot N°2 – Espaces verts – à l'entreprise SARL PAYSAGE ET PEPINIERS DU GUILLORD de QUEMPEL GUEZENEC pour la somme de 23 586.86 € HT soit 28 304.23 € TTC. Ces travaux ont commencé mi-novembre et se termineront normalement en avril 2025.

Les travaux ont débuté en avril 2024. Le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes-d'Armor avec l'entreprise LE DÛ de Châtelaudren ont commencé leur intervention en mai 2024, un peu plus tard que prévu à cause des tempêtes et des pluies diluviennes de l'hiver. L'entreprise COLAS a repris le chantier le 18 novembre 2024. Les aménagements paysagers auront lieu en février, pour une livraison définitive du chantier en avril 2025. La route départementale sera barrée pendant deux mois.

Concernant les aménagements de la rue de Prat Blouch, les architectes retravaillent le dossier pour une nouvelle proposition d'aménagement en lien avec l'aménagement du nouveau quartier « Ilot des Ecoliers ». La municipalité est à la disposition des personnes qui s'interrogent sur les chantiers.

Aménagement de la rue de Tren Bihan, route de Runan

Les travaux de d'aménagement routier et d'éclairage public commenceront en début d'année prochaine dans le lotissement créé en 2015. La commune a consacré un budget pour cette dernière phase d'aménagement, de 67.557,58€.

Rénovation de la surface du terrain des sports

des travaux de remise en forme du terrain des sports ont été réalisés en septembre par l'entreprise SPARFEL pour un coût de 4200 €.

À la salle multifonctions socioculturelles

Une table de pique-nique est désormais implantée sur les pelouses de la salle multifonctions socio-culturelle.

Pour améliorer les fêtes privées et associatives communales, la municipalité a décidé de renouveler les équipements de la salle multifonctions :

- un nouveau lave-vaisselle
- un nouveau réfrigérateur
- une nouvelle friteuse électrique
- une nouvelle table de cuisine
- un nouveau lave-main
- désormais 8 projecteurs dont 2 nouveaux puissants pour le boulodrome

Enfin, le grand lavage des vitres a été effectué en septembre par nos agents communaux... et en 2025, le boulodrome va subir une grande cure de jouvence.



Des bancs et des poubelles installés

La Municipalité a mis à la disposition des usagers de l'aire de jeux du terrain de sport, ainsi qu'aux marcheurs du lotissement des Châtaigniers de nouveaux bancs, ainsi que des poubelles urbaines.

Parterre de chapelle de la Belle Eglise

L'aménagement des abords de la chapelle a eu lieu au printemps. Sur la base du travail de trois jeunes étudiants de l'université UCO de Guingamp pour la conception des massifs et leur réalisation par un jeune stagiaire de l'école de St-Ilan de Languieux. La végétalisation et l'aménagement des sentiers sont la suite prévue sous la responsabilité du service technique communal.

Les cimetières

Des portails en métal (montant total de l'intervention : 15.200,00€) sont désormais installés pour sécuriser l'accès aux cimetières et éviter la divagation d'animaux à l'intérieur.



Chemins d'exploitation

Des travaux ont été réalisés sur les chemins d'exploitation, propriétés privées de la commune. Des travaux étaient en cours entre Kerbolézan et Camarel sur le chemin d'exploitation qui relie les deux secteurs. L'entreprise ETA Cozannet a réalisé un aménagement remarquable de nivellement et d'empierrement pour un montant de 1.642,00€.

La réfection de la toiture de la mairie

Suite à des problèmes d'infiltrations majeures constatées sur le toit plat (un bureau de la Mairie, les sanitaires et la salle du Conseil) et après plusieurs demandes de devis restées infructueuses, l'entreprise PICHOURON de Tréglamus a répondu positivement à la réalisation des travaux. Après débat, le conseil municipal a validé unanimement le devis de l'entreprise PICHOURON de Tréglamus pour un montant de 16 558.65 € HT soit 19 870.38 € TTC. Les travaux ont été réalisés et réceptionnés en octobre.

Eau pluviale, rue de la Belle Église

Des travaux ont été réalisés sur le réseau public pluvial de la rue de la Belle-Eglise au droit de chez Monsieur et Madame Yzabel et de Monsieur Thérin que nous remercions pour leur coopération. Le chantier a été réalisé par le service Voirie de Guingamp-Paimpol Agglomération et l'entreprise ETA Cozannet, pour un montant de 12.726,56 €.

Rénovation du réseau électrique à la Belle Eglise

Une petite opération sur le réseau d'électricité et de fibre optique a eu lieu à la Belle Eglise en juin. Changement de poteaux (datant des années 1960, effacement partiel en sous-terrain. La circulation avait été interdite (sauf riverains rue des Genêts et allée des Genêts). L'entreprise LE DÛ est intervenue pour un montant de 82600 €.

Amélioration du local du Service communal d'équarrissage et des chasseurs

La commune a installé un système d'eau potable et d'assainissement au local situé rue de la zone d'activité de Keranguéré. L'entreprise SAUR et l'ETA Cozannet sont intervenues pour un montant total de 4.157,00€. L'association de chasse a effectué une partie des travaux avec ses bénévoles.

Le terminus des travaux à la Gare !

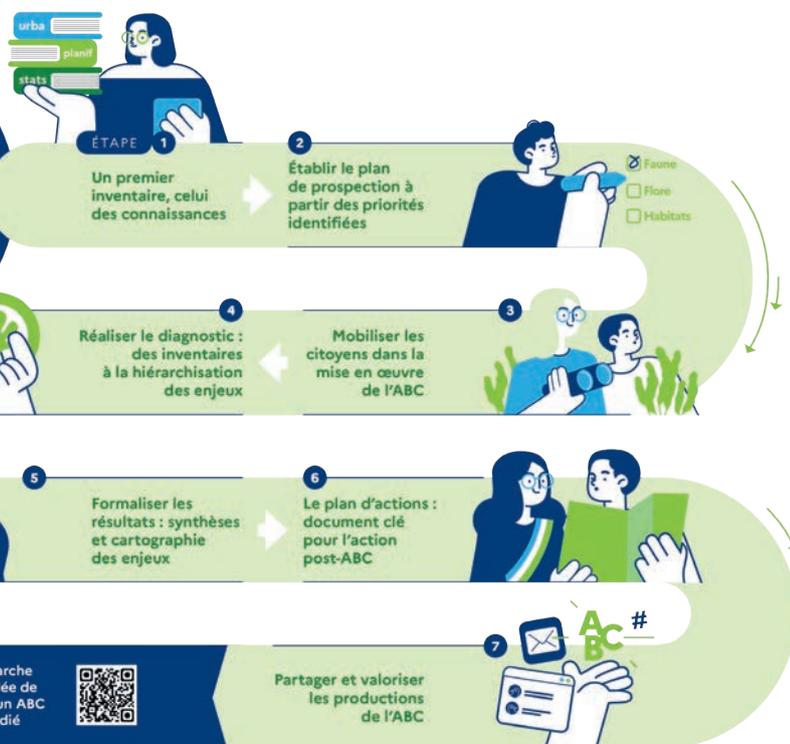
Les derniers travaux de cette première phase ont lieu en cette fin d'année. Les travaux de raccordement au réseau d'eaux pluviales seront réalisés avec ETA Cozannet et des travaux de menuiserie seront effectués par le service technique. La coordination est assurée par la Mairie. Un marché est à passer en direct pour la réparation de l'horloge. La réception officielle de travaux pour pouvoir utiliser le site aura lieu début 2025.



Du côté de la NATURE

Ensemble, réalisons un atlas de la biodiversité

Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?



Connaître, partager et sauvegarder la biodiversité de son territoire, c'est le nouveau projet des élus.

Alors si vous êtes intéressé(e) par cette démarche, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie. Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel.

Chaque année, l'Office français de la biodiversité soutient de nombreux projets d'ABC. Un film du Ministère est visible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=gW0hvDxD0dAU> La commune a décidé d'ouvrir les travaux pour un ABC à Plouëc aux administrés de la commune qui souhaite s'engager.



Réunion d'information à la mairie de Saint Agathon

Campagne de lutte contre les frelons asiatiques

Campagne de piégeage des FRELONS asiatiques va commencer en mars 2025. La Municipalité, l'association Mémoire & Patrimoine et des apiculteurs Plouëcois (en lien avec la FGDON de Bretagne) appellent les habitants à maintenir leur vigilance sur les nids primaires. Les élus ont mis en place une aide financière aux habitants de la commune pour la destruction des nids. RAPPEL - La demande se fait obligatoirement auprès du secrétariat de mairie pour bénéficier de l'aide communale.
contact : Alain BIA / référent municipal (+33 6 19 99 46 66)

Bilan 2023/2024 de la qualité des eaux du Trieux

À Plouëc la qualité de l'eau du Trieux est au vert comme sur la majeure partie du cours d'eau. Ce bilan a été construit avec l'ensemble des résultats de qualité de l'eau, pour les paramètres nitrates et phosphore, dans le cadre du réseau de suivi déployé sur les cours d'eau du territoire du SAGE par les structures porteuses du contrat de bassin versant (Guingamp-Paimpol Agglomération, Leff Armor Communauté et Lannion-Trégor Communauté), le Département et l'Agence de l'Eau.

<https://sage-argoat-tregor-goelo.fr/la-qualite-des-cours-deau-du-territoire-du-sage-argoat-tregor-goelo/>



Embâcles dans le lit des rivières

Les arbres tombés dans les rivières (ou bloqués à un endroit de leur lit) sont de la responsabilité des propriétés riveraines. Le code de l'environnement mentionne que le propriétaire et/ou gestionnaire riverain d'un cours d'eau est responsable de son bon état écologique, notamment par un entretien régulier. Cela signifie qu'il est de sa responsabilité de :

- maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre (respect de la taille du lit initial, de la hauteur des berges et de la profondeur et la largeur du lit),
- permettre l'écoulement naturel des eaux,
- enlever les embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, qui bloquent le libre écoulement de l'eau,
- élaguer ou recéper la végétation des rives (et donc maintenir les haies le long des cours d'eau),
- entretenir la végétation dans le lit du cours d'eau bloquant le libre écoulement de l'eau par faucardage,
- contribuer au bon état écologique du cours d'eau ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment grâce à la présence d'une végétation de berges.

Ainsi, un gigantesque chêne tombé dans le Trieux à Châteaulin a été retiré par la commune, propriétaire de la berge d'implantation de l'arbre, pour un montant de 2.000,00€ en septembre dernier.

Végétation

Fauchage des bas-côtés

Le département des Côtes d'Armor a expliqué sa manière de faucher le bord des routes. La campagne de fauchage des bords de routes départementales débute mi-mai, pour 2 phases d'interventions :

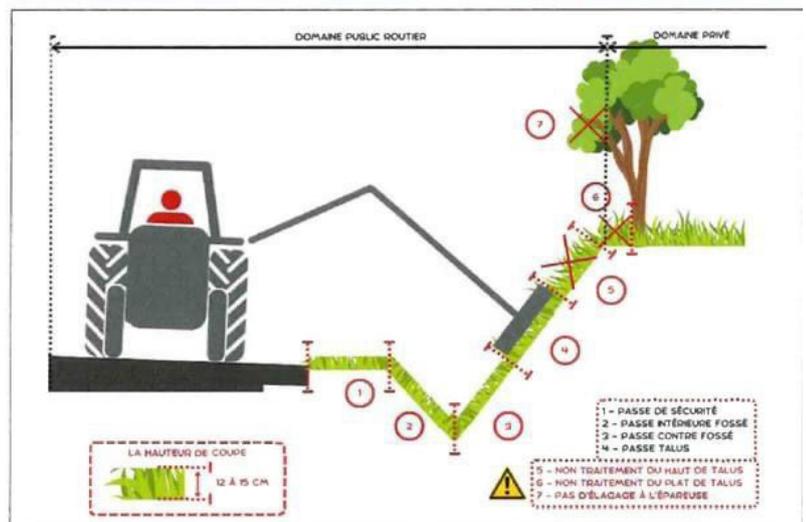
- Une 1^{ère} phase entre mi-mai et mi-juin : dégagements de visibilité des carrefours dangereux identifiés, une largeur de rotor sur les accotements, sauf sur les 2x2 voies sans bande d'arrêt d'urgence où l'accotement est fauché sur toute la largeur ;
- Une 2^{ème} phase entre mi-août et fin décembre : le fauchage de la totalité de l'accotement, le débroussaillage du fossé et du talus sur une largeur de rotor.

Le principe de fauchage tardifs permet de préserver le cycle reproductif de la flore en attendant le pic de croissance de la végétation pour débiter la coupe. En effet, les espaces végétalisés des bords de route, gérés de façon durable et différenciée, constituent de véritables refuges pour la faune et la flore ; ils jouent naturellement le rôle de corridors biologiques entre des espaces naturels. En limitant les surfaces fauchées, en adaptant les fréquences de passages et le calendrier, en relevant la hauteur de coupe à 12/15 cm, les habitats naturels sont ainsi préservés. Cet entretien différencié favorise de fait la reproduction de plus d'espèces végétales et animales. Par ailleurs, la flore des bords de route constitue un filtre naturel qui limite la vitesse d'écoulement de l'eau.

PÉRIODES D'INTERVENTION :

Passé printemps entre **mi-mai et mi-juin**
Débroussaillage d'automne entre **août et fin décembre**

Profil type et hauteur de coupe



Compostage à domicile

Les Kits de compostage sont disponibles auprès du service « déchèterie » de Guingamp-Paimpol Agglomération

>> sur le site internet : <https://www.plouecdutrieux.fr/citoyennete/kit-de-compostage>



Entretien du domaine public et obligations des riverains

le balayage et élagage des accotements le long des propriétés privées n'est pas que de la responsabilité de la Mairie. Suite à une interpellation de la mairie par des habitants sur le site Facebook privé, la commune rappelle le principe d'élagage mis en place à Plouëc. Le principe depuis plusieurs années (2012) c'est le passage de la banquetteuse en mai et juin chaque année, puis un passage généralisé en septembre, selon la technique de gestion différenciée des espaces verts (biodiversité). Nous comprenons que l'impatience règne partout et que les tensions sont vives, mais nous demandons de la tempérance et de la compréhension. Ensuite, il est rappelé que l'entretien devant les propriétés est à la charge du propriétaire, c'est un principe de droit dès lors que des encombrants (végétations, neige...) gênent le passage.

Pour rappel : Les riverains sont tenus d'entretenir les trottoirs et accotements, devant leur habitation, de manière à permettre une circulation facile aux piétons. Sur toutes les voies qui longent les propriétés d'habitation,

les riverains sont tenus responsables :

- Du balayage, de la tonte, de l'entretien du fossé et de l'enlèvement de la neige, des abords de leurs immeubles jusqu'au caniveau, ou dans les voies urbaines non pourvues de trottoir jusqu'à 2m de la façade.
- Lorsqu'il neige, le riverain devra regrouper la neige en cordon sur le trottoir en limite de bordure. Le caniveau devra rester constamment dégagé pour permettre l'écoulement des eaux de dégel. Dans le cas de verglas, les riverains sont tenus responsables du répandage de saumure ou de sel.
- De l'entretien de son accès :
 - * Du nettoyage des descentes d'eaux pluviales leur appartenant jusqu'au point de rejet sur le domaine public
 - * Du nettoyage de la boîte de branchement d'eaux usées leur appartenant (boîte de branchement généralement située sur le domaine public)
 - * De l'entretien de leur haie pour qu'elle ne dépasse pas sur le domaine public et ne nuise pas aux réseaux électriques et téléphoniques
 - * De l'arrachage des plantes invasives.

Beaucoup trop d'incivilités à Plouëc



Déchets sur les espaces publics

On constate depuis plusieurs mois un manque de civisme dans le bourg. De nouvelles poubelles ont été installées sans succès. Pourtant, les poubelles sont très pratiques pour y déposer les déchets après les collations au city-parc, sur les parkings, au terrain des sports... Merci aux lecteurs de ce magazine de relayer ce message auprès du public qui ne connaît pas encore le fameux geste écocitoyen.

Divagation des chiens

Il est bon que les propriétaires des chiens en divagation prennent conscience du risque qu'ils font courir aux enfants et aux adultes circulant comme piétons ou bien en 2 roues. Plusieurs plaintes remontent en mairie du côté de KERAMBROYAL / KERDEOZER (sans évoquer du côté de la RUE DE LA BELLE ÉGLISE, les propriétaires qui laissent les déjections de leur animal sur les trottoirs ou dans les propriétés d'autres habitants).

Les obligations : L'article R 622.2 du code pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui (contravention de 2ème classe soit 150 €).

L'article R 623.3 réprime le fait qu'un propriétaire excite son chien ou ne retient pas celui-ci lorsqu'il attaque ou poursuit un passant (contravention de 3ème classe soit 450 €).

BONS GESTES et informations utiles

Les dangers du monoxyde de carbone



Le signalement d'infraction

La Mairie a reçu un message important de la GENDARMERIE NATIONALE - Brigade de Pontrioux, suite des cambriolages sur la commune, cet été. Il faut absolument téléphoner à la gendarmerie pour signaler des personnes ou des voitures suspectes, au lieu d'alerter des réseaux sociaux (Facebook par exemple).

Le jardinage ou le bricolage à la maison

La tonte de la pelouse est soumise à des horaires bien précis face aux nuisances sonores pouvant porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Les jours et les horaires pendant lesquels vous pouvez tondre votre pelouse sont fixés par arrêté préfectoral.

Voici les HORAIRES règlementés des tontes, tailles, élagage, débroussaillage [en agglomération ou à proximité de voisinage] avec équipements motorisés sonores.

Les activités sont autorisées :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h

Pour aller au collège ou au lycée en car

Voici les stations d'arrêt de bus pour se rendre aux lycées de Guingamp - Gestionnaire : la Région Bretagne (Breizh go) :

- + d'infos sur https://www.breizhgo.bzh/sites/default/files/inline-files/Horaires-Guingamp_0.pdf



Voici les stations d'arrêt de bus scolaires vers les collèges de Pontrioux - Gestionnaire : l'Agglomération Guingamp-Paimpol

- + d'infos sur https://www.breizhgo.bzh/sites/default/files/inline-files/Horaires-Pontrioux_0.pdf



Eau potable et assainissement

Comment gérer l'eau potable et l'assainissement

L'agence de Guingamp a ouvert ses portes. Guingamp-Paimpol Eau vous propose des permanences sans rendez-vous pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches liées à l'eau et l'assainissement. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 à :

- GUINGAMP, 2 rue de la passerelle
- ET PAIMPOL, 12 rue du Grand Pré
- + d'infos sur <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/eau/les-contacts-de-leau-et-de-l-assainissement/>



Avec nos ASSOCIATIONS

Entente du Trieux FC

Les Joueurs, dirigeants, supporters, sympathisants, ont fêté avec la population leurs excellents résultats le dimanche 26 mai dès 13h30 au stade de Pontrieux : **deux titres de champion et le maintien de notre équipe C !** Pour clôturer cette belle journée et remercier l'ensemble des personnes qui gravitent autour du Club, l'Entente du Trieux Football-Club proposait un cochon grillé.



Mémoire et Patrimoine

Les Bénévoles de Mémoire et Patrimoine ont procédé au **nettoyage de la fontaine de Saint-Jorand** en vue du pardon de ce soir.

Sur la photo jointe, de gauche à droite : Jean-Yves, Yvon, René-Loïc, Framboise, Dominique, Alain, Camille, Louis et Gilles (à genou).

Amicale Laïque Les Korrigans d'Orsenna

11 membres actifs viennent de prendre leurs fonctions au sein de l'association afin de pouvoir financer les sorties et projets pédagogiques de toutes les classes du RPI. Entre continuité et nouveauté, ils sont déjà au travail pour vous proposer diverses opérations (plats à emporter, photos de classe, partenariat avec Point Vert pour l'achat d'un sapin, Boom Party, vente de saucissons, la kermesse le 29 Juin 2025, etc.).

Voici la composition du Bureau 2024/2025 :

Co-présidentes : Eloïse et Virginie

Trésorières : Ninon ; Secrétaires : Pauline LR ; Membres actifs : Loïc, Emilie, Vincent, Estelle, Julien, Pauline B, Sylvain



L'amicale Laïque Les Korrigans d'Orsenna
RPI DE PLOUËC DU TRIEUX ET PONTRIEUX

2024

**OPÉRATION
SAPIN DE NOËL**

DANS VOTRE MAGASIN POINT
VERT DE PONTRIEUX
Z.I. DE QUEMPER GUEZENEC

1 SAPIN ACHETÉ
= 20%
DE REVERSÉ À
L'AMICALE LAÏQUE

sur présentation du bon

Point Vert | Magasin Vert

Amicale Laïque Les Korrigans d'Orsenna
leskorrigansdorsenna@gmail.com

immo reseau

N'hésitez pas à participer aux opérations et à être bénévoles surtout pour la kermesse !

Vous pouvez les joindre par mail sur leskorrigansdorsenna@gmail.com et nous suivre sur notre page Facebook : Amicale Laïque

Kermesse : C'était le grand JOUR J ! L'amicale laïque « les Korrigans d'Orsenna » a reçu nombreux les amis des écoles de Plouëc et de Pontrieux à la Salle Multifonctions pour passer une belle journée festive.

FESTI'RURALES à Plouëc du Trieux

Grâce à la mobilisation de toutes et tous, nous avons vécu une belle journée à Plouëc avec les bénévoles du Comice agricole du canton de Pontrieux.

Les enfants de l'école Korrigans d'Orsenna, les amis du Festi'Rurales du canton de Pontrieux, ont découvert les vraies vies des agriculteurs et agricultrices du canton de Pontrieux.

Merci à Nicolas Billiou, président, ses bénévoles (notamment du cochon grillé...)... et la plus belle suite pour la Commune Quemper-Guézennec en 2025 !



Club des Roses d'Automne

La reprise des activités du Club Roses d'Automne a eu lieu en septembre dernier :

- Après-midis jeux tous les jeudis à 14h jusqu'à 17h30 avec goûter (salle multifonctions socioculturelles) en toute convivialité autour des jeux (boules bretonnes, cartes, triominos, scrabble...) et du goûter.
- repas tous les 2 mois
- sortie à la journée.

L'adhésion reste à 15 euros et donne droit au repas de Noël gratuit, ainsi qu'à la galette des rois pour tout adhérent à jour de sa cotisation au 31 octobre. Les adhérents bénéficient gratuitement de la galette des rois en janvier et du repas de Noël ainsi que d'un cadeau surprise élaboré avec la complicité des commerçants. Deux sorties à la journée sont organisées. **En 2024, les adhérents se sont rendus à la base sous-marine de Lorient et au village de Quistinic au printemps ; puis sur le parc éolien de la baie de St Brieuc à l'automne.** Ces sorties sont ouvertes à tous. En 2025, jeux et repas seront reconduits. Au printemps, une journée à Jersey est à l'étude. La sortie de l'automne est à l'étude. Retrouver nos aînés, c'est une bonne façon de bien s'intégrer à Plouëc.

Contact : 06.33.40.43.74 ou 06.37.51.44.07

Société de Chasse « La Pontrivienne »



La société de chasse compte environ 65 adhérents. Elle est présidée par Florian Callac, Aimé Le Guern en est le secrétaire et Youn Quelenn le trésorier. La société de chasse organise tous les ans sa traditionnelle fête du chien sur le site de la salle multifonctions comme cette année le week-end du 9,10 et 11 août. Cette fête a rassemblé un grand nombre de passionnés du chien, et les différentes animations proposées (concours de boules, brocante, concours de chiens d'arrêt, exposition de tracteurs anciens, expositions de meutes de chiens courants, présentation de chiens de compagnie, démonstration de chiens de troupeaux...) ont été très appréciées du public venu en nombre sous ce beau soleil breton.

Les dates de chasse ont été diffusées en septembre dans le département des Côtes-d'Armor

Ouverture : 15 septembre 2024 à partir de 8h30

Fermeture : 28 février 2025 jusqu'à 17h30

Pour connaître le détail de l'arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse dans le département des Côtes d'Armor, rendez-vous ici : <https://www.chasseurdefrance.com/pratiquer/dates-de-chasse/>



Comité d'Animation Plouëcois

Le Comité organise entre autres **les Fêtes patronales de la Belle Eglise et du Bourg ainsi que le TELETHON.** Au printemps, la chasse à l'œuf remporte toujours un franc succès auprès des enfants de 2002 et organise pour le compte de la commune en novembre le Téléthon sur une après-midi et une soirée repas et danse.



Amicale des Marins et Marins Anciens Combattants (AMMAC)

L'Amicale des Cols Bleus de Plouëc du Trieux qui existe depuis 1948 est affiliée à l'AMMAC22, dont le but est de créer et développer les liens d'amitié et de camaraderie qui unissent les anciens marins.

Elle compte actuellement 10 adhérents et 6 veuves de marin. Présidée par Brigitte Herviou, assistée d'une secrétaire Michelle Le Goff et d'un trésorier Pierre Hamel, elle participe régulièrement aux commémorations patriotiques sur le plan communal, cantonal et départemental.

C'est ainsi que dernièrement le drapeau était présent à l'inauguration du nouvel emplacement du Monument aux morts de Plouzal, à l'hommage aux Anciens combattants à Runan, et à la commémoration du 11 novembre 1918 à Plouëc du Trieux et sera présent à la cérémonie de remise du Fanion aux stagiaires du cycle 2024-2025 de la Préparation Militaire Marine de Saint Briec qui aura lieu à Saint Quay Portrieux.

Toujours fidèles à leur devise "Unis comme à bord", ses membres se retrouvent en début d'année pour leur Assemblée Générale et, en milieu d'année pour le repas annuel. La Présidente et le Trésorier auront bientôt l'occasion de visiter les amicalistes à l'occasion de la distribution des chocolats de Noël.

Bal&Art existe depuis 2017 autour de la musique, de la danse, des langues vivantes et des arts populaires et traditionnels du monde entier.

Elle utilise une salle de bal itinérante pour abriter des nombreuses manifestations. C'est ainsi que le solide Bal Monté a retrouvé au mois de juillet la belle chapelle Notre Dame de Clérin et l'affluence des grands jours pour son 6ème évènement d'été : les NoctambBals !

La réussite de cette édition, permise par une campagne de soutien énergique, a redonné des couleurs à l'équipe organisatrice, après une édition 2023 difficile, marquée par une météo désastreuse.

En 2024 les stages de danse ont fait le plein dans une atmosphère très festive pour déboucher le soir sur des plateaux musicaux de qualité.

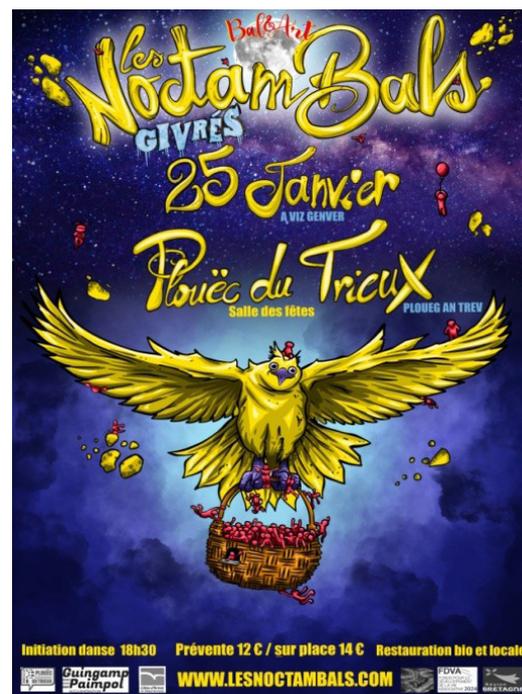
Des musiciens très talentueux, comblés par l'accueil et l'ambiance, ont permis aux danseurs de savourer un folknoz le vendredi et des notes aux accents réunionnais et brésiliens le samedi.

Portée par ce succès, l'année 2025 s'annonce prometteuse sous la direction collégiale de Hélène BOUVIER, Johanne CHESNAIS, Pierre Adrien FETAS, Zabou GENTY et Enora PERSON. Pour commencer, la salle Multifonctions de Plouëc accueillera les Givrés le samedi 25 janvier. Puis toute l'équipe s'installera à nouveau autour de la Chapelle de Clérin les 18, 19 et 20 juillet.

Les 2 évènements feront la part belle à un climat musical coloré, une cuisine bio et locale, dans un cadre enchanteur encore embelli par des bénévoles ultra performants.

Tout dans ce festival, décidément pas comme les autres, donne envie de revenir. Il aime cultiver sa différence et se veut résolument populaire, affirmant ainsi qu'on peut générer du haut niveau de satisfaction avec peu de moyens. Les résultats sont à la hauteur du travail intense d'une poignée d'enthousiastes tout au long de l'année qui ne demande qu'à en accueillir d'autres.

La dernière Assemblée Générale du 15 novembre a fédéré les énergies, mais il reste des places pour prendre part à l'aventure ! Les adhésions (à partir de 5€) peuvent être prises sur HelloAsso et vous pouvez contacter Bal&Art au 07 67 90 77 90 (lebelmonte@gmail.com) ou Zabou au 06 86 99 00 25



Relai paroissial de Plouëc du Trieux

Les membres représentent la paroisse de Pontrieux, rattachée à Guingamp depuis plusieurs années.

Le prêtre, accompagné d'un collaborateur, est responsable de deux paroisses : Guingamp et Pontrieux qui représentent une vingtaine de relais. Ils ne peuvent être présents partout et toujours et quelques laïcs bénévoles sont là pour suppléer. Par contre, la salle paroissiale est ouverte tous les mardis matin avec la présence du prêtre. Tout le monde est invité à y entrer pour discuter, prendre un café, échanger.

Adresse : paroisse.nddesfontaines@diocese22.fr.

Quelques belles célébrations ont lieu à Plouëc : dans notre église ainsi que dans la chapelle Saint-Jorand que le relai s'efforce de maintenir la plus propre possible. Le relai fait enfin appel à toutes les volontés pour les grands nettoyages notamment au moment des pardons.

Secours Populaire – Antenne de Plouëc

Les jours et horaires de l'affiche n'ont pas changés qui sont consultables sur le site Internet de la commune.

Actuellement nous faisons une collecte de jouets.

Notre prochaine braderie de Noël aura lieu le samedi 21/12/24. Il est prévu un après-midi musique, chant, sketches, l'un des 3 premiers dimanches de mars.

Le bureau est composé ainsi : secrétaire générale : Maha GHALEB, trésorier : Yvon MARREC, responsable alimentaire : Claude SAULNIER

Coup de théâtre



L'objectif de l'Association est de faire découvrir l'activité théâtrale vers un public d'enfants, d'adolescents et d'adultes et de préparer une (ou plusieurs) représentation(s) de fin d'année, et sur scène !

Le week-end des 13/14/15 juin 2025 est déjà réservé pour cet évènement à la salle multi-fonctions de Plouëc du Trieux.

Lors de cette rentrée théâtrale de septembre 2024, une vingtaine d'enfants de 6 à 12 ans et une dizaine d'adolescents de 11 à 15 ans se sont inscrits. Les comédiens et comédiennes se retrouvent à la maison des associations de façon hebdomadaire tous les mardis soirs de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h. Et les samedis matins de 11h à 12h30 pour le groupe d'adolescents. La troupe des adultes est composée de 4 adultes et de 3 adolescents lycéens qui se retrouvent également tous les samedis matins en auto-gestion pour la préparation de la pièce "Toc Toc de Laurent Lafitte". Lors de notre week-end théâtral de 2025, les spectacles proposés et diversifiés porteront sur les thèmes suivants : »Les fables de la fontaine et les contes de Charles Perrault« revisités de façon contemporaine. Pour les adolescents, nous voyagerons dans le monde de l'intelligence artificielle à travers différents voyages insolites et loufoques ! Rire garanti et sortie à partager en famille ! Claudine, l'animatrice donne donc rendez-vous en 2025 pour partager ce moment de convivialité à travers les spectacles drôles, absurdes et plein de fantaisie et afin d'applaudir nos jeunes talents de Plouëc du Trieux et des communes avoisinantes !

Le bureau de Coup de Théâtre est composé de : Magali Raphanel, Présidente, Véronique Hégo, vice-présidente, Marie Morvan, trésorière, Claudine Thomas, secrétaire.



CALENDRIER DES ASSOCIATIONS

JANVIER

- . Dimanche 5 : Signature licence cyclos
- . Samedi 11 : Cérémonie des vœux à 18 h
- . Jeudi 16 : galette des rois du Club Roses d'Automne
- . Vendredi 17 : Assemblée générale Mémoire et Patrimoine
- . Samedi 18 : Assemblée générale UNC
- . Samedi 25 : Soirée avec Bal Art
- . Dimanche 26 : Soirée avec Bal Art

FÉVRIER

- . Lundi 3 : Assemblée Générale Cols Bleus

MARS

- . Jeudi 13 : Repas du Club Roses d'Automne

AVRIL

- . Dimanche 27 : Concentration cyclos

MAI

- . Jeudi 8 : commémoration de la victoire du 08 mai 1945
- . Jeudi 8 : UNC Repas
- . Samedi 24 : Fête de la Belle Eglise
- . Dimanche 25 : Fête de la Belle Eglise
- . Lundi 26 : Fête de la Belle Eglise

JUIN

- . Samedi 14 : Challenge Paulo
- . Samedi 14 : Coup de Théâtre
- . Dimanche 15 : Coup de Théâtre
- . Jeudi 19 : Repas du Club Roses d'Automne
- . Dimanche 29 : Kermesse de l'amicale laïque

JUILLET

- . Lundi 14 : Célébration de la Fête Nationale
- . Lundi 14 : Pique-nique républicain

AOÛT

- . Lundi 04 : commémoration des combats du 04 août à Plouëc
- . Vendredi 8 : Association des chasseurs
- . Samedi 9 : Association des chasseurs
- . Dimanche 10 : Associations des chasseurs
- . Vendredi 15 : CAP

SEPTEMBRE

- . Jeudi 11 : Assemblée générale Club Roses d'Automne
- . Vendredi 12 : Assemblée générale de l'Amicale laïque

OCTOBRE

- . Jeudi 25 : Repas du Club Roses d'Automne

NOVEMBRE

- . Samedi 8 : Repas des aînés offert par la Municipalité
- . Mardi 11 : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France
- . Dimanche 23 : Académie chant de la feuille
- . Samedi 29 : Téléthon

DÉCEMBRE

- . Vendredi 5 : commémoration de la journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- . Jeudi 11 : Repas du Club Roses d'Automne

RÉPUBLIQUE et MÉMOIRE

Pourquoi le 8 MAI est férié ?

Le 8 mai 1945, c'est la date historique qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. C'est le jour où les forces alliées ont officiellement annoncé la capitulation de l'Allemagne NAZIE d'HITLER en 1945, mettant ainsi fin à six années de conflit dévastateur et où les combats ont cessé. C'est un jour de recueillement où nous nous souvenons des sacrifices consentis pour défendre la liberté et la démocratie. Pour trop d'entre nous, le 8 mai est surtout un jour férié SANS SIGNIFICATION. Le 8 mai 1945, marque pourtant la fin d'une période de terreur et ouvre la voie à une ère de paix et de reconstruction. La commémoration revêt une importance particulière pour tous. C'est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour notre liberté, mais aussi de se souvenir des civils qui ont souffert des atrocités de la guerre. C'est aussi un moment pour réaffir-

mer notre engagement envers les valeurs de tolérance, de solidarité et de paix. Chaque année, des cérémonies officielles sont organisées à travers le pays. Des dépôts de gerbes, des discours et des moments de silence sont observés pour honorer la mémoire des victimes et exprimer notre gratitude envers ceux qui ont lutté pour notre liberté. Mais le 8 mai, c'est aussi l'occasion de se rappeler que la paix est fragile et qu'il est de notre devoir de la préserver. C'est pourquoi il est essentiel de transmettre cette mémoire aux générations futures, pour qu'elles comprennent les enjeux et les sacrifices liés à la défense de nos valeurs. Le 8 mai est bien plus qu'un simple jour férié. C'est un symbole de résistance, de courage et d'espoir. En nous remémorant les événements de cette journée, nous nous engageons à préserver LA PAIX, dans le monde est donc chez nous.

Belle cérémonie de ce 8 mai 2024. Nous avons salué l'engagement d'Olivier THOMAS, porte-drapeau de l'UNC, en faveur de la mémoire des Plouëcois, morts pour la France.



80^{ème} ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE & DE LA LIBÉRATION DE LA FRANCE 1944/1945

Le jeudi 6 juin 2024, la commune a connu l'effervescence républicaine et patriotique avec la commémoration du début de la Libération de la France en 1944. Plusieurs temps forts ont émaillé cette journée organisée par la Mairie en étroite collaboration avec Mémoire et Patrimoine, les Cols Bleus et l'Union Nationale des Combattants :

- intervention de l'ancien sénateur, Yannick Botrel, auteur historique sur la seconde guerre mondiale et le secteur de Guingamp pendant l'occupation allemande, devant les élèves de CM1 et de CM2, de la classe de M. Guyomard, directeur, des Ecoles publiques de Plouëc et de Pontrieux, ce jeudi 6 juin.
- conférence sur « Hervé » MONJARET, résistant et premier Porte-Radio de Jean Moulin - Salle Multifonctions

Les jeunes élèves du CM2 et CM1 ont pris un goûter offert par la Mairie à 16h30. La commémoration du Débarquement a été illustrée par une belle exposition concoctée par les associations et des citoyens de Plouëc.





Voici l'allocution du Maire, Vincent Le Meaux, prononcé devant le monument aux morts de la commune

« Dans la grande histoire de la Libération, il y a les histoires individuelles et collectives, certaines, comme ici en Bretagne, ont été vécues à Plouëc : des combats en centre-bourg avec une vingtaine de morts et des bombardements sur certains quartiers. Nous serons, je l'espère nombreux avec nos fidèles porte-drapeaux, à participer, le dimanche 04 août prochain au 80ème anniversaire des Combats de Plouëc qui libèrent le canton de Pontrieux après trois jours de combats entre la Gare de Plouëc et les hauteurs de Pontrieux vers Quemper-Guézennec. Il y a aussi les histoires familiales que nous découvrons encore aujourd'hui ; alors que chacun croit en août 1944 que la guerre est derrière soi, l'horreur de la guerre surgit à nouveau à Plouëc. Précisément, le 15 août 1944 la famille FER-PLANTE était réunie, en ce jour de fête et de pardon de Notre Dame de Plouëc pour un repas de famille à Traou Oas, un lieu-dit de Plouëc. Soudain, ici au-dessus de nous, un avion fit trois tours autour du village, mitrailla et lâcha une bombe sur le bourg. Mimi FER, décédée il y a quelques jours, le 12 mai 2024, à l'âge de 92 ans témoignait :

« Je viens vous parler d'un événement qui s'est produit il y a 75 ans à Traou Oas. A cette époque j'habitais Guingamp et notre ville avait été libérée le 7 août 1944. Pour ma famille et moi, tout s'était bien terminé ! Aussi lorsque tonton Pierre et tante Jeanne sont venus nous inviter à passer le 15 août 1944 à Plouëc, maman et papa ont accepté avec joie. C'était la fin du repas, les adultes prenaient le café et discutaient entre eux lorsque, tout à coup, tout le monde a été surpris par le bruit d'un moteur d'avion. On est sortis pour le voir. Il approchait lentement, lentement. Quand il s'est trouvé plus près et même assez près, il a tiré sur la maison. Nous sommes tous rentrés à l'intérieur et il a fait le tour de la maison

en tirant, puis il est parti pas très loin puisqu'il est revenu en tirant de nouveau. Là, tonton Pierre a crié : « Planquez-vous, on va avoir des bombes » .

Nous nous sommes retrouvés dans les poutres de la maison, dans la poussière et les gravats... Et les voix de nos papas qui nous appelaient ? Nous avons répondu : tous vivants !

On est restés quelques temps dans la maison sans bouger, puis les papas sont venus nous faire sortir par la fenêtre du rez-de-chaussée où nous étions. Et nous sommes allés dans un abri qui avait été creusé près de la maison. Là, tous blottis les uns contre les autres, nous sommes restés. Combien de temps ? Je l'ignore. Personne ne parlait, c'était un silence « assourdissant » et une petite voix a dit « j'ai soif » ; on avait avalé de la poussière... et nous sommes sortis.

Papa nous a pris par la main, on a monté le sentier qui mène de la maison à la route de la gare et dans la première maison en face, papa a demandé, en breton, un peu d'eau à boire. Revenant à la maison, je me suis aperçue qu'il n'y avait plus de feuilles dans les arbres et le champ de maïs en face était rasé. J'ai pleuré comme j'avais pleuré lorsque j'avais vu le clocher de Guingamp démoli par un obus. »

J'ai reçu ce témoignage, et d'autres depuis, de Mme Jacqueline LE BASTARD de Squiffiec, une descendante de la famille, il y a une quinzaine de jours. Ainsi, de la petite histoire à la grande histoire, il y a un pas, il n'y a pas besoin de transition pour expliquer la guerre... Justement, hier à Plumelec, le Président de la République a propulsé, par sa venue sur le site de Saint-Marcel, la France dans une année de commémoration qui nous ramène dans cette histoire, petite ou grande, qui doit rester vive dans nos mémoires. Nous avons, à Plouëc, souhaité nous y associer et raviver cette mémoire, qui apparaît aujourd'hui à bien des égards défaillante.

Je remercie celles et ceux qui se sont investis comme René-Loïc Alix, président de Mémoire et Patrimoine de Plouëc, ainsi que tous les bénévoles de l'association, les représentants des associations patriotiques plouëcoises, la Municipalité de Plouëc et de Pontrieux qui ont reçu le soutien du directeur des écoles publiques du RPI Plouëc – Pontrieux pour partager cette journée avec ses élèves de CM2. Je souhaite particulièrement remercier l'ancien sénateur et auteur historique, Yannick Botrel et notre ami Jean-Paul Rolland pour leur intervention devant la classe de Monsieur Guyomard. Je remercie enfin avec beaucoup de reconnaissance Michel Guillou, historien et ami de Joseph Monjaret, ainsi que Rolland et Florence Savidan qui ont animé, en passeurs de mémoire, une conférence autour de la voix et des paroles du premier Porte-Radio de Jean Moulin, « Hervé » Monjaret », un homme rare qui habita et mourut, ici, à Plouëc au lieudit de Kerloscouarn en décembre 1995.

Cette année des 80 ans de la Libération de la France met en avant celles et ceux qui ont contribué à la Libération de la France et son parachèvement le 8 mai 1945 par la signature de l'Armistice par l'Allemagne et les Alliés. Je ne ferai pas du débarquement en Normandie, le 06 juin 1944, le point de départ de la Libération de notre pays. Ce serait une offense majeure à l'encontre des Français Libres qui ont commencé dès juin 1940 à combattre le fascisme rampant pour rétablir nos valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité, de Fraternité. Dès le jour même de la compromission du Maré-



chal Pétain, le général De Gaulle par son message radiodiffusé le 18 juin 1940 est de ceux-là. Par son sens de l'honneur de la France, et déjà de chef des Français Libres, il sut trouver les mots, non sans mal, avec d'autres, pour unir les forces de la résistance et convaincre les alliés américains, anglais, canadiens, soviétiques... que l'option du Conseil National de la Résistance était la bonne voie, l'unique et la seule, celle du rassemblement du peuple français.

Le 6 juin et les jours qui suivirent, c'est le retour de l'espoir en France : le passage de l'ombre à la lumière de celles et de ceux qui refusèrent la devise du régime de Vichy : Travail, Famille, Patrie. Celles et ceux, comme Jean Moulin et Joseph Monjaret à qui nous avons rendu hommage cet après-midi, combattirent dans cette armée secrète qui s'étoffait jour après jour d'hommes et de femmes venus d'histoire et de parcours aussi divers que différents... Changeant de patronyme, falsifiant leur papier, œuvrant, d'un mal pour un bien, pour bloquer l'occupant, par le sabotage des lignes de train, les ponts, le dynamitage des Kommandatur... ces résistants réfugiés dans les Maquis, pourchassés, déportés, tués, pas-

sèrent du jour au lendemain, du statut de terroristes à celui de maquisards et de libérateurs après les évènements du « jour le plus long ».

Les combats pour la Libération s'intensifièrent partout en Bretagne ; l'ennemi NAZI fut, fatalement, touché : sa stratégie de défense du IIIème REICH qui construisit l'ATLANTIK WALL, le fameux « Mur de l'Atlantique », s'effondra à force de bombardements incessants et ravageurs. Les combats contre l'occupant émergèrent partout en Bretagne, dans l'intérieur d'abord puisque les maquis permettaient les caches et les replis, puis vers le littoral. Et enfin, les victoires furent au rendez-vous au prix de lourds sacrifices de part et d'autre. Je retiendrai la mort du premier soldat de la Libération dans le Morbihan. Il s'agit du caporal Émile Bouétard, décédé le 6 juin 1944 à 0h40, dans un combat avec des Allemands. Comme rappelé par le Président de la République, hier, ce jeune marin des Côtes-du Nord, le caporal Émile Bouétard avait choisi de rejoindre le Général de Gaulle. Il voulait être parmi les premiers à fouler le sol de France quand l'heure de la Libération sonnerait. Il tint promesse au prix de sa vie.

Les 4 et 5 août 1944, des combats eurent lieu pour la Libération des territoires occupés par l'armée nazie. Ordre avait été passé de libérer Pontrioux par le sud. Des centaines de partisans des maquis du Secteur Nord 2 des Côtes d'Armor étaient sur place.

Dans la débâcle, les troupes ennemies basées à Pontrioux tentèrent de rejoindre leurs camps fortifiés. Passant par Plouëc du Trieux vers 21h, un camion de la garnison nazie tenta vainement une percée ce 4 août. Cinq d'entre eux furent tués, ainsi qu'un patriote, Marcel Huonnic. Deux autres de ses camarades seront blessés.

Une seconde série de combats eurent lieu dans la nuit et la matinée du 5 août. Les maquisards maintinrent les nazis au contact toute la nuit, entre la gare de Plouëc et la route de Guingamp-Tréguier.

Quatre partisans tombèrent : Alain Gonfond, Paul Gonidec, Michel Le Bail et Yves Le Lann. Deux autres furent blessés. Quant aux ennemis, ils perdirent une vingtaine des leurs.

Ces combats ne permirent pas immédiatement la libération de Pontrioux qui intervint plus tard.

Sur cette stèle, sont également inscrits les noms et prénoms de Louis Le Guern et de François Meudal, assassinés par les nazis, le 15 juillet 1944, au bois de Châteaulin.

À Saint-Marcel, hier, Émile Bouétard unit symboliquement les deux mondes combattants qui n'en font qu'un, les résistants bretons, d'un côté et de l'autre les forces françaises de l'intérieur et la France Libre. C'est cette mémoire que nous partageons aujourd'hui, à Plouëc, avec d'autres dont Hervé Monjaret. Achille Muller, derniers SAS de la France Libre, a eu des paroles chargées d'émotion hier à leur attention : «Ils sont là les fantômes de ma jeunesse, souriants, maigres, bronzés. Ils passent et repassent, ils sont restés jeunes à jamais, intemporels ; la mort les figeant dans une éternelle jeunesse. Ils nous rappellent, nous les chanceux, les rescapés, nous les vétérans blanchis, la mémoire embrumée de souvenirs, [...] Ils sont là les fantômes de ma jeunesse, qui passent et repassent, jusqu'au jour où enfin, sous la bannière poudrée d'étoiles, nous rejoindrons la cohorte céleste réunie à jamais». Le courage, les sacrifices et les succès des maquisards et des SAS français nourrissent notre force morale aujourd'hui à l'heure où les Français et les Françaises doutent trop des capacités de notre France, de leur propre capacité. L'abnégation, la prouesse de ceux-là devraient pourtant les rassurer, car elles sont bien vivantes, dans notre cœur comme dans notre esprit. Elles nous amènent à réfléchir sur la sinistre collaboration, la confortable indifférence, et là devant nous, la résistance courageuse, le combat désintéressé..., chacune et chacun face à soi-même : qu'aurions-nous fait à leur place... ?

Je veux me convaincre d'une chose : notre pays fort de ses valeurs Républicaines ne se mettra plus jamais à genoux devant les thèses qui refusent la Fraternité, l'Égalité et la Liberté. Nos libérateurs, aujourd'hui disparus de nos regards, ont porté ces messages : nous ne pouvons reléguer l'héritage de bravoure et de vaillance qu'ils nous ont offert, à un simple individualisme intéressé et consumériste... Le message de la Résistance bretonne et française, après les quatre années de collaboration fasciste, c'est bien celui de la grandeur humaniste et universaliste, altruiste, de la France. Ce message profond, je le crois venu des idées des Lumières ; il inspira fondamentalement les décisions majeures d'ordre sociale, sociétale, économique et financier, du Gouvernement Provisoire de la République Française, rassemblant très peu de temps, mais suffisamment, le MRP, la SFIO, le PCF, l'UDSR, le PRL, le PRS sous la houlette du Général de Gaulle.

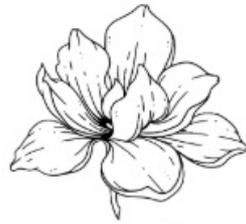
La Libération a uni la France dans ce formidable espoir de Liberté à recouvrer. Ce souffle retrouvé, s'étiolant chaque jour comme jamais, doit malgré tous les découragements ou les renoncements, et plus que jamais, nous inspirer à nouveau pour éviter ces ombres, les mêmes, qui font de nouveau vaciller la Lumière de la Liberté..., pour offrir à notre jeunesse, cette promesse de France, un avenir de fraternité citoyenne et d'égalité républicaine.

Vive la République ! Vive la France.

Cérémonie du 4 août 2024 de commémoration des combats d'août 1944 et pour la libération de Plouëc.



Photo Christian Lucas (Ouest-France)



Plouëc-du-Trieux

Vincent Le Meaux et les conseillers
vous invitent.

Soirée conviviale de l'année 2025

**le samedi 11 janvier
à partir de 18h00**

Un buffet offert.

**Un moment incontournable
de rencontre entre Plouëcoises et Plouëcois!**



Salle Multifonctions

Renseignements :
02 96 95 62 45